

Concours de nouvelles 2020 : Règlement

« Rappelons qu'une nouvelle est une fiction généralement brève et intense présentant un nombre restreint de personnages et une intrigue tendant vers une fin inattendue ou surprenante, voire fantastique. »

L'article 1

La commune d'Illfurth organise un concours de nouvelles dans le cadre de son salon annuel du livre régional.

L'article 2

- a. Le concours est gratuit et ouvert à toute personne non professionnelle écrivant en français, âgée de plus de 18 ans.
- b. Le thème en est : « **Jeux Olympiques** »
- c. Les concurrents ne peuvent envoyer qu'une seule nouvelle, inédite et en français, libre de tout droit. Les organisateurs du salon et leur famille ne peuvent participer.

L'article 3 :

- a. Le texte sera présenté sur le seul recto de feuilles A4. Il ne pourra excéder 4 pages à raison de 35 lignes maximum par page. La présentation du texte se fera en caractère Times New Roman 12, interligne 1,5. Les pages devront être numérotées et agrafées en haut à gauche.
 - b. La nouvelle sera envoyée en 6 exemplaires. Le titre sera mentionné sur la page de garde ainsi que sur les pages du texte ; l'auteur y indiquera également son pseudonyme afin de garantir l'anonymat. La nouvelle sera également envoyée en version électronique, à l'adresse de la bibliothèque.
- L'envoi sera accompagné de la présente fiche d'inscription mentionnant les coordonnées complètes du candidat ainsi que le pseudonyme choisi et figurant sur le texte. Cette fiche d'inscription doit être incluse dans une enveloppe scellée ne portant que le pseudonyme du candidat.

Tout texte ne respectant pas l'une des conditions ci-dessus énumérées ne sera pas présenté au jury.

Le concours est ouvert du 1^{er} février au 30 juin 2020, date limite d'envoi des textes, et sont à envoyer à :

Bibliothèque municipale
8b route d'Altkirch
68720 ILLFURTH
bm.illfurth@orange.fr

ou à déposer à :

Librairie Mille-Feuilles
1 place Goutzwiller
68130 ALTKIRCH

L'article 4

La participation au concours est gratuite.

L'article 5 :

Le concours est doté de 3 prix.

Les candidats seront avertis du palmarès au courant du mois de septembre.

1^{er} prix : un lot d'une valeur de 200€ offert par la commune d'Illfurth,

2^e prix : un lot « Pages-Brevages » d'une valeur de 100 € offert par la librairie Mille-Feuilles.

3^e prix : un lot « Pass-Alsace » offert par l'Office du Tourisme Sundgau.

Les prix seront remis au cours du Salon du livre régional d'Illfurth, le 4 octobre 2020.

L'auteur doit être présent.

L'article 6 :

Le Jury est composé de personnes indépendantes et bénévoles.

La qualité de l'écriture, l'originalité du style, l'intérêt de la trame narrative et du sujet et la chute ainsi que le respect du thème proposé constituent les principaux critères de sélection.

Les prix sont attribués sous réserve du respect des conditions du règlement et si la qualité des œuvres présentées est suffisante.

L'article 7 :

Le jury clôturera ses délibérations au plus tard le 31 Août 2020. Les résultats seront envoyés aux lauréats. Ils seront diffusés dans la presse locale ainsi que sur le blog de la bibliothèque (<http://illfurth.fr/bibliotheque/>) et disponibles à la librairie Mille-Feuilles.

L'article 8 :

Les textes ne seront pas restitués à leurs auteurs.

L'article 9

En cas de perte ou de dégradation de l'œuvre pendant l'envoi, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables.

L'article 10 :

Les délibérations du jury sont confidentielles et ses décisions souveraines et sans appel.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours si des circonstances extérieures les y contraignent.

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.